



ACERWC

African Committee of
Experts on the Rights
and Welfare of the Child

CAEDBE

Comité Africain d'Experts
sur les Droits et le Bien-
être de l'Enfant

P.O. Box: 3243 Roosevelt Street
Addis Ababa, Ethiopia
Email: info@acerwc.africa
Tel: (+251) 0 11 551 77 00

Déclaration du Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant sur la situation en République Fédérale Démocratique d'Éthiopie

Addis Abeba, Ethiopie, 22 Novembre 2020.

Le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant (CAEDBE/ Le Comité), un organe de l'Union Africaine ayant pour **mandat de suivre la mise en œuvre de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant sur le continent**, est profondément préoccupé par le conflit en cours et son impact dévastateur sur les droits et le bien-être des enfants en République Fédérale Démocratique d'Éthiopie. Le Comité a appris que des dizaines de milliers d'enfants et leurs familles sont obligés de quitter leurs foyers pour chercher la sécurité à l'intérieur des frontières nationales et internationales. Comme l'a rapporté le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), au 17 novembre 2020, plus de **27 000 hommes, femmes et enfants ont fui vers le Soudan voisin, et le nombre de réfugiés augmente puisque 4 000 par jour traversent la frontière depuis le 10 novembre**. Le Comité exprime son inquiétude face à la crise humanitaire imminente alors que les gens fuient la violence qui sévit dans la région du Tigré. Nous sommes également alarmés par les meurtres de civils, y compris d'enfants, que le Comité condamne avec la plus grande fermeté. Le Comité exprime ses condoléances à tous ceux qui ont perdu des membres de leur famille dans les violents affrontements et à ceux qui ont été blessés.

Le Comité réaffirme **le droit à la survie et au développement de tous les enfants, tel qu'il est énoncé dans la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, que l'Éthiopie a ratifiée**. Le Comité affirme en outre qu'il ne peut être dérogé à ce droit pour tous les enfants du pays, y compris dans les circonstances actuelles du pays. Il convient de noter que pour assurer la durabilité de la paix en Éthiopie, la sécurité et la protection des enfants doivent être la considération première.

Réitérant les dispositions de la Charte et **l'Observation générale du CAEDBE sur l'Article 22 de la Charte sur les enfants dans les situations de conflit**, le Comité note que :

- i. Le Gouvernement éthiopien a la responsabilité première de faire respecter les droits des enfants et de garantir l'accès humanitaire à tous les enfants dans le besoin sans aucune distinction fondée sur l'ethnicité, la religion, le sexe ou tout autre motif similaire ;
- ii. Le Gouvernement éthiopien devra assurer la continuité des services aux enfants dans les zones touchées, y compris les programmes de vaccination et les services qui fournissent une alimentation et une nutrition adéquates ; et
- iii. Chaque partie doit s'abstenir d'entraver délibérément l'acheminement des secours aux enfants et à leurs familles dans le besoin dans les zones sous son contrôle.

En tant que tel, le Comité :

- demande instamment à toutes les parties au conflit de garantir le plein respect des droits de tous les enfants, conformément au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant;
- demande aux autorités éthiopiennes de mener rapidement une enquête approfondie, impartiale et efficace sur cette attaque flagrante contre des civils, ainsi que contre des enfants, et de traduire les responsables en Justice dans le cadre de procès équitables ; et
- demande aux autorités nationales responsables, tant au niveau fédéral que régional, d'installer et de mettre en œuvre rapidement un système national ciblé de protection de l'enfance en vue de protéger les enfants contre l'impact du conflit en cours ; ces mesures doivent inclure la protection des enfants contre les abus, l'exploitation et la violence (y compris la violence et l'exploitation sexuelles), le meurtre et les mutilations.

Le Comité renouvelle son engagement à soutenir le Gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie dans ses efforts pour créer une Éthiopie digne des enfants.

Hon. Joseph NDAYISENGA

Président,

**Comité Africain d'Experts sur les
Droits et le Bien-être de l'Enfant**

**Hon. Hermine Kembo
Takam Gatsing**

Rapporteur Pays pour l'Éthiopie,

**Comité Africain d'Experts sur les
Droits et le Bien-être de l'Enfant**